

Au Saguenay-Lac-St Jean
Régie de coupe du dactyle
Raynald Drapeau*

Le dactyle est une graminée vivace de longue durée qu'on retrouve là où les hivers ne sont pas trop sévères. Toutefois, un manque de rusticité a été observé lorsqu'il était semé dans l'argile de Kamouraska, à La Pocatière. D'autres études ont aussi démontré que le dactyle était modérément résistant à l'hiver et qu'il survivrait aux conditions climatiques nordiques si la couverture de neige était suffisante.

Introduit pour la première fois dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean en 1978, le dactyle a démontré une bonne persistance puisqu'il a été récolté pendant cinq années consécutives sous un régime de deux coupes par année. Précocité et à repousse rapide, cette graminée fourragère non remontante après la première coupe a présenté un regain feuillu et très abondant. Ces caractéristiques laissent présager que le dactyle pourrait permettre plus de deux coupes de fourrage même en région de courte saison de croissance. Toutefois, il n'existe pas d'information traitant de la régie de coupe à utiliser pour les graminées demeurant au stade végétatif après la première coupe.

Trois coupes par année?

Une étude a été effectuée pour déterminer les périodes de prélèvement de la deuxième et de la troisième coupe qui permettraient d'optimiser la productivité du dactyle cultivé en monoculture tout en maintenant la persistance de l'espèce. Trois intervalles, soit 28, 35 et 42 jours, entre la première et la deuxième coupe ont été combinés à quatre intervalles, soit 28, 35, 42 et 49 jours, entre la deuxième et la troisième coupe à la suite d'une première coupe effectuée au stade de début épiaison.

Choisir le bon intervalle

Un intervalle de 35 jours entre les coupes s'est avéré un délai acceptable pour régir le dactyle en monoculture afin d'obtenir un rendement annuel de quatre à six tonnes de matière sèche à l'hectare. L' intervalle de 28 jours entre les coupes n'a pas eu d'effets négatifs sur la persistance de l'espèce sous nos conditions nordiques. Une deuxième coupe effectuée à 42 jours a produit à maintes reprises un effet négatif sur le rendement moyen de la troisième coupe. À chaque fois que ce phénomène s'est manifesté, on a observé que la deuxième coupe avait été prélevée après le 20 juillet.

La date du stade début épiaison a varié avec les années. En plus du **stade de maturité** à la première coupe, la date du **stade début épiaison** doit être considérée afin que la deuxième coupe soit effectuée avant le 20 juillet. Donc, si la manifestation du stade début épiaison est retardée au printemps pour diverses raisons, le délai entre la première et la deuxième coupe devra être réduit pour que la deuxième coupe soit prélevée avant le 20 juillet.

Le retard de la troisième coupe a eu un effet négatif sur le rendement en matière sèche

de la première coupe l'année suivante. Ces résultats montrent qu'il est possible de prélever trois coupes de dactyle avant septembre sous les conditions climatiques du Saguenay-Lac-Saint-Jean sans affecter la persistance de l'espèce.

La qualité

La détermination de l'intervalle entre les coupes dans cette étude a été fonction du rendement et de la persistance de l'espèce. Il est reconnu que des intervalles plus longs entre les coupes fournissent des rendements plus élevés qui sont généralement associés à une baisse de qualité : diminution de la teneur en protéines et augmentation du contenu en fibre ADF. Cette baisse de qualité a été observée avec l'allongement de l'intervalle entre les coupes lors de cette étude.

Toutefois, l'intervalle de 35 jours entre les coupes se justifie également par le contenu moyen en protéines brutes et en fibre ADF chez le dactyle. Les teneurs moyennes en protéines brutes et en fibre ADF à la deuxième coupe, 35 jours après la première, étaient respectivement de 16,6 % et de 32,7 %. Elles étaient à la troisième coupe, soit 35 jours après la deuxième, de 19,4 % et de 32,4 %, caractéristiques d'un fourrage de très bonne qualité.

*Agriculture et Agroalimentaire Canada, Normandin